

La ville de Meyrin compte plus de 26'500 habitant-e-s et offre plus de 27'000 emplois. Elle associe dynamisme économique et qualité des espaces de vie dans la perspective du développement durable. Son administration compte 800 employé-e-s œuvrant dans plus d'une quinzaine de domaines très diversifiés. Le service développement social et emploi (DSE) compte une vingtaine de collaborateurs/trices réparti-e-s dans 7 pôles de compétences. Afin de renforcer son pôle « vie de quartier », basé Chez Gilberte – la maison meyrinoise, le service recherche un-e :

Intervenant-e en action sociale communautaire (80%)

Votre mission :

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et en collaboration avec votre collègue directe, vous aurez la mission de soutenir des actions et accompagner des projets selon la méthodologie de l'action sociale communautaire. Cette approche a pour but de renforcer les capacités d'un groupe pour que celui-ci ait un impact sur son environnement. Vous contribuerez ainsi à la mise en place de conditions favorisant la participation de la population, à des contextes qui renforcent le lien social dans une visée de qualité de vie et de bien vivre ensemble. Une attention sera portée aux habitant-e-s les plus éloigné-e-s de la participation. Votre lieu de travail principal se trouve Chez Gilberte – la maison meyrinoise, lieu d'accueil collectif regroupant des prestations du DSE et du service petite enfance.

Vos activités principales :

- identifier les problématiques sociales émergentes ou avérées ;
- encourager une culture du dialogue et de la participation citoyenne ;
- soutenir les propositions et idées émanant d'habitant-e-s, de collectifs ou d'associations et accompagner la mise en œuvre de leurs actions et projets ;
- concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets souhaités par la politique communale ;
- organiser et animer des rencontres et des espaces de participation citoyenne ;
- initier, susciter et développer des processus participatifs dans divers quartiers ;
- créer, développer et travailler en réseau, animer des groupes et mobiliser différent-e-s acteurs/trices d'un projet ;
- collaborer dans un esprit de partenariat, de transversalité entre les services municipaux ;
- participer à la coordination et/ou la mise en place des activités collectives de Chez Gilberte – la maison meyrinoise, ainsi qu'à l'accueil du public selon une planification définie ;
- participer aux colloques d'équipe du lieu ainsi qu'aux séances internes au service.

Votre profil :

- être au bénéfice d'un diplôme de la HETS ou diplôme jugé équivalent, complété par une formation continue en action sociale communautaire ;
- expérience confirmée dans le travail social communautaire, dans les processus participatifs et dans la gestion de projets de minimum 5 ans avec une maîtrise des outils participatifs ;
- compétences relationnelles et communicationnelles élevées ;
- parfaite maîtrise du français, autre(s) langue(s) parlée(s), un atout ;
- faire preuve de polyvalence, d'autonomie et d'initiative tout en sachant travailler en équipe ;
- goût pour le travail avec une diversité de personnes, d'âges et de cultures, en étant ouvert-e d'esprit, dans une attitude bienveillante et non jugeante ;
- savoir être discret/ète et irréprochable en termes de confidentialité ;
- horaire irrégulier incluant occasionnellement des prestations le soir et/ou le week-end.

Notre offre :

- Intégration dans une équipe dynamique d'une vingtaine de personnes ;
- rattachement à un service aux domaines variés et prestations multiples ;
- 5 semaines de vacances ;
- prestations sociales avantageuses d'une administration publique ;
- politique de formation attractive.

Entrée en fonction : 1^{er} octobre 2024

Intéressé-e par ce poste ?

Nous attendons votre dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, copies des diplômes et des certificats de travail) sur www.meyrin.ch/emploi d'ici au **11 août 2024** compris. Nous privilégions les dossiers électroniques afin de respecter l'environnement et dans l'optique d'assurer un traitement efficace des candidatures. Sauf demande expresse, les dossiers reçus sous format papier et électronique seront détruits.